

Naissance de la FÉPIE



**Thibault du
Manoir de Juaye**

Rédacteur en chef
juaye@rie-mag.com



Toute naissance est d'abord une fête, une ouverture sur l'avenir, même si parfois, l'accouchement est difficile. Il en va de même pour la FÉPIE...

Saluons donc la création de la Fédération des Professionnels de l'Intelligence Economique qui sera présidée par l'amiral Lacoste et qui a été suscitée par Alain Juillet.

La venue de la fédération intervient dans un contexte économique où le recours à une politique d'IE semble nécessaire tant au niveau de l'Etat que des entreprises même de taille moyenne. Une création qui est quasi concomitante au développement des pôles de compétitivité qui ne pourront assurément réussir sans mettre en place une politique d'IE sérieuse, et efficace comme l'explique Bernard Besson dans son mot (Cf. page 7). Une création qui devrait lever certaines ambiguïtés.

Métiers de l'IE : un choix cornélien !

Par professionnel de l'IE faut-il entendre les prestataires ou les praticiens ? Cette dernière proposition aurait, pour sa part, l'immense avantage de tenter d'associer à la démarche les services des grandes entreprises, qui sont parfois dotés de moyens supérieurs aux prestataires.

Les entreprises de sécurité, elles, ne seront pas membres de la fédération. Or, comment peut-on envisager l'IE sans sécurité et envisager la sécurité sans intelligence ? Il est vrai cependant que les métiers sont différents et qu'une sévère réglementation encadre, à juste titre, les entreprises de sécurité.

D'ailleurs, quelle est la véritable vocation de cette fédération des professionnels de l'IE ? Etre un interlocuteur des pouvoirs publics ? Réunir les professionnels de l'IE qui ne relèvent pas de la loi de mars 2003 - par un habile tour de passe-passe -, et qui ainsi s'autorégulent ? Ou alors définir une charte des bonnes pratiques de l'IE ?

D'aucuns prétendent même qu'il s'agit d'une mise sous tutelle de la profession par les services spécialisés de l'Etat. Ce sont certainement des esprits chagrins et médisants. Seul l'avenir apportera une réponse à cette question du rôle exact de la fédération dont les initiateurs sont, à n'en point douter, très ambitieux !

Une cathédrale pour plusieurs chapelles !

La création de la FÉPIE a surtout mis en exergue la mosaïque de métiers différents qui se regroupent sous la bannière de

l'Intelligence économique. Un travail remarquable de typologie des différents métiers de l'IE a été entrepris qui devrait servir à définir les règles de fonctionnement de la fédération. Mais il ne sera pas facile d'utiliser cette classification.

En effet, qu'y a-t-il de commun entre un expert en IE indépendant et une société de plusieurs dizaines de personnes ? Un éditeur de logiciel d'IE et un spécialiste de la sécurité des entreprises peuvent-ils avoir le même intérêt ?

Mais fédérer, c'est unir. Il faut donc transformer les multiples chapelles de l'IE en un unique et solide édifice ; en une cathédrale.

Cela ne sera possible que par une moralisation de la profession, par la formation des différents intervenants et par une volonté soutenue de l'ensemble des acteurs de la profession, prestataires, pouvoirs publics et le cas échéant des praticiens dans les grands groupes de travailler ensemble.

Une chose est sûre, c'est la décision de R.IE d'accompagner aux premiers pas de cette toute jeune fédération.

Thibault du MANOIR DE JUAYE,
Rédacteur en chef